

**DEMANDE DE CONGÉ
POUR FORMATION SYNDICALE**

Nom : Prénom :

Fonction :

Ecole :

À Madame l'Inspectrice d'Académie

S/C de Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale
ou Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale

Circonscription de

Conformément aux dispositions prévues à l'article 34 (7°) de la loi 84-16 du 11 janvier 1984, modifié par la loi n° 91-715 du 26 juillet 1991, définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter un congé pour la journée du

Vendredi 14 octobre 2022

afin de participer à un stage de formation syndicale. Ce stage se déroulera au :

Lycée Philibert Delorme
68 Bd de Saint-Hubert, 38080 L'Isle-d'Abeau

Il est organisé par le Centre d'Histoire Sociale, de Recherches, de Formation et de Documentation de la F.E.N devenue UNSA Education (dont le CHSRFD est l'organisme habilité). Centre figurant sur la liste arrêtée par le Ministre de la Fonction Publique, ainsi qu'il est prévu aux articles 1^{er}, du décret 84-474 du 15 juin 1984, de l'arrêté du Ministre de la Fonction Publique du 2 février 1995 et de l'arrêté du Ministre de la Fonction Publique de la réforme de l'État et de la décentralisation du 29 décembre 1999 (J.O. Du 6 janvier 2000)

A, le2022

Signature,